

En application des articles D621-29 et D621-30 du code monétaire et financier, les émetteurs dont la moyenne de leur capitalisation boursière sur les trois dernières années est supérieure à **1 milliard d'euros** doivent déclarer **avant le 31 mars** de chaque année à l'AMF, leur capitalisation boursière moyenne.

Pour tout renseignement concernant le **calcul** :

Contact : Mme MOSNAT : m.mosnat@amf-france.org,
Téléphone : 01.53.45.62.59

Pour tout renseignement concernant le **règlement** :

Contact : Agence comptable : téléphone : 01.53.45.59.46

Formulaire à compléter et envoyer sur la boîte mail capitalisationboursiere@amf-france.org accompagné du versement de la contribution due

Dénomination sociale :

Adresse :

Complément Adresse :

Code postal : Ville :

Personne à contacter (adresse email) Numéro téléphone

BAREME APPLICABLE pour la contribution due au titre de la capitalisation boursière :

Capitalisation moyenne	en M€	Contribution forfaitaire (€)
inférieure à	2 000	20 000
inférieure à	5 000	60 000
inférieure à	10 000	100 000
inférieure à	20 000	200 000
supérieure à	20 000	300 000

Déclare Certifié exact,

Capitalisation au 31/12/2013	Capitalisation au 31/12/2012	Capitalisation au 31/12/2011	Capitalisation moyenne sur 3 ans	Montant de la contribution due
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

A

le

Nom du signataire

En tant que signataire de la déclaration de contribution, j'atteste que les informations fournies ont été certifiées exactes

Référence à rappeler sur le virement [dénomination sociale/CAPI] :

Virement au compte bancaire suivant :



Relevé d'Identité Bancaire

RECETTE GLE FINANCES PARIS
94 RUE DE REALMUR
75104 PARIS CEDEX 02

Cadre réservé au destinataire du relevé

AMF-AUTORITES DES MARCHES
FINANCIERS
6 PLACE DE LA BOURSE
75062 PARIS CEDEX 02

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000319395T	31

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)

FR27 4003 1000 0100 0031 9395 T31

Identifiant International de la banque (BIC)

CDCG FR PP

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.